Image not found or type unknown

Taxe habitation et foncière

Par **karinecourt**, le **28/03/2012** à **11:38**

Bonjour,

Début Janvier 2012, l'administration fiscale est revenue sur le montant de mes taxes foncière et d'habitation pour les année 2010 et 2011 sous prétexte qu'elles n'avaient pas été revalorisées. Il est vrai que j'avais reçu en courrier simple une demande de descriptif de mon logement que je n'avais pas retourné. On me réclame en tout 1503 euro !
Je souhaite savoir si cela est légal.
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés